

Déontologie : litiges, discipline et CNTGI (2 heures)

OBJECTIFS

- Identifier les nouvelles règles du code de déontologie

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 2 heures

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Étude de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Plateforme LMS
- Vidéo animée par un formateur qualifié
- Bloc-notes, assistance
- Messagerie formateur

Méthodes d'évaluation :

- QCM d'évaluation

CONTACT

Tél : 09 80 80 18 60

Email : contact@start-learning.fr
www.start-learning.fr

NDA : 32 60 03216 60

Module 1 : Les articles du code de déontologie des professions immobilières

2 Heures

Séquence 1 : La déontologie

- ▶ Appréhender la notion de déontologie
- ▶ La déontologie et les professions immobilières

Séquence 2 : Le règlement des litiges

- ▶ Résolution à l'amiable des litiges
- ▶ Les modalités de mise en place de la procédure de négociation amiable
- ▶ Litiges concernés
- ▶ Litiges exclus

Séquence 3 : Discipline et CNTGI

- ▶ Présentation du Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières
- ▶ Composition du Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières
- ▶ Fonctionnement du Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières
- ▶ Missions du Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières
- ▶ Saisine du Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières
- ▶ Décisions du Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières

Certification

Qualiopi
processus certifié

Financements

MON COMPTE FORMATION **OPCO** **pôle emploi**

Nous suivre



Formations accessibles aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.